



COMMUNIQUE DE PRESSE

N°6 – 16/03/2018

PREVENTION ET LUTTE CONTRE LA PAUVRETE

«Des idées fortes pour les familles»

Hier, Olivier Noblecourt, délégué interministériel à la prévention et lutte contre la pauvreté des enfants et des jeunes, a remis les propositions des groupes de travail à Agnès Buzyn, Ministre des Solidarités et de la Santé. Depuis décembre, en s'appuyant sur les initiatives portées par le réseau des UDAF et des associations familiales, l'UNAF a activement participé à cette concertation.

Des pistes concrètes pour les familles

L'UNAF est satisfaite de retrouver plusieurs de ses propositions dans les annonces faites hier :

- **Prévention des ruptures** : Identifiées comme un facteur d'appauvrissement des familles, les ruptures doivent être évitées en accompagnant au mieux les séparations. Pour cela, les espaces de rencontre et la médiation familiale sont des solutions concrètes qui nécessitent un meilleur financement.
- **Généralisation des Points Conseils Budgets** : Engagées dans l'expérimentation des PCB, l'UNAF et les UDAF peuvent témoigner de l'efficacité de ces dispositifs pour accompagner les familles dans leurs difficultés pour gérer leur budgétaire, stabiliser leur pouvoir d'achat, éviter les frais d'incidents bancaires, contribuer à lutter contre leur surendettement. Pour l'UNAF, les PCB méritent d'être généralisés, dotés de moyens et pilotés par la Banque de France.
- **Développement de l'accueil de la Petite Enfance** : Individuels et collectifs, tous les modes d'accueil doivent être mieux soutenus afin de s'adapter aux besoins des familles, notamment les plus précaires.
- **Soutien à la Parentalité** : Ces actions qui reposent sur les acteurs locaux et associatifs nécessitent une meilleure lisibilité afin d'être mieux connues des familles. Comme pour l'accueil de la Petite enfance une gouvernance mieux affirmée et plus claire est nécessaire.

Une convergence sur les grands principes

L'UNAF partage la vision générale d'Agnès Buzyn quand elle souligne qu'il s'agit de : « *renouveler nos politiques en conservant les principes essentiels de notre modèle social : universalité, progressivité et lien avec le travail.* »

L'UNAF, qui appelle à redonner confiance aux familles, trouve un écho dans la parole de la Ministre quand elle déclare que « *c'est à ces conditions : fidélité aux valeurs, efficacité des politiques, transparence et engagement des acteurs et d'abord des personnes concernées, que renaîtra la confiance dans les politiques de solidarité.* »

Enfin, elle rejoint les propos d'Olivier Noblecourt quand il conclut qu'il ne faut pas « *tomber dans des politiques de ciblage dont nous savons qu'elles ont des impacts à long terme, même à court terme, extrêmement négatifs.* »

L'UNAF sera très attentive aux arbitrages à venir et aux suites qui seront données par le Président de la République.



[Retrouver la contribution de l'UNAF à la concertation de prévention et de lutte contre la pauvreté.](#)

L'Union Nationale des Associations Familiales est l'institution nationale chargée de promouvoir, défendre et représenter les intérêts de l'ensemble des 18 millions de familles vivant sur le territoire français. www.unaf.fr

Contact presse : Laure MONDET 01 49 95 36 05

twitter.com/unaf_fr